

édito

**CHÈRES CONFLANAISES,
CHERS CONFLANAIS,**

Depuis notre élection en mars 2014, nous n'avons cessé de chercher des solutions pour résoudre les nombreuses erreurs financières du passé et éviter de sombrer dans la « faillite » ou de passer sous tutelle de l'État. Nous avons été contraints de modifier **la fiscalité**, de fermer des équipements, **de limiter les prestations dans des services**, de réorganiser notre commune en conséquence et de demander des économies importantes à l'ensemble des services de la Ville, qui ont entraîné parfois des réclamations et objections tout à fait légitimes.

La Dotation globale de fonctionnement, historiquement basse à Conflans-Sainte-Honorine, est aujourd'hui en diminution constante sur la volonté du gouvernement depuis près de 5 ans. Nous ne pouvions pas le prévoir dans de telles proportions au moment de notre élection. **L'endettement de la Ville** de près de 50 millions d'euros, nous contraint à rembourser 5,7 millions d'euros de capital et d'intérêt par an et entraîne l'impossibilité d'emprunter aux taux du marché. **Les coûts de fonctionnement trop importants** de notre collectivité sont en totale inadéquation avec les ressources financières dont elle dispose. **La masse salariale** représente 63 % du budget de fonctionnement de la Ville et s'amplifie chaque année, entre autres, à cause des décisions gouvernementales de revalorisation des indices.

Notre Ville est aujourd'hui handicapée par le manque de recettes (elles proviennent majoritairement des ménages) **et la faiblesse de l'autofinancement nécessaire pour investir**. Elle doit se réformer pour éviter son « décès » économique.

La Chambre régionale des comptes a audité les budgets de notre commune, sur la période 2008-2014, et ses conclusions vont dans le sens du constat que nous dressons une nouvelle fois aujourd'hui.

En tant qu'élus, nous devons **prendre toutes nos responsabilités** dans les décisions financières.

Vous trouverez dans ce supplément du VAC les indications précises sur la situation budgétaire de notre collectivité, laquelle s'inscrit dans **un plan de relance de ses finances** par des économies et la recherche de ressources nouvelles.

C'est dans cet esprit de reconquête, avec la volonté de tous, de rendre des capacités financières à notre commune, que **nous avons pris la difficile décision d'augmenter en 2017, les taux de la part communale de la fiscalité de 13 %** (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) à l'occasion du vote du budget, en Conseil municipal, le mardi 18 avril 2017.

Nous en appelons à votre solidarité, même si nous savons les sacrifices que cela va engendrer.

Nous devons aujourd'hui, tous ensemble, **sortir Conflans des difficultés financières** qui la minent au quotidien.

Nous souhaitons tous **conserver**, dans la limite des moyens apportés par les collectivités territoriales partenaires, également mises à mal par l'État, **des services de qualité et des équipements publics répondant à vos besoins**.

Grâce à cette solidarité, nous allons tenter de passer outre les erreurs financières du passé, afin de **reconstruire un avenir optimiste et volontariste pour Conflans-Sainte-Honorine**.

L'équipe municipale se tient bien sûr à votre écoute et ira à votre rencontre pour répondre à toutes vos questions lors de trois réunions publiques.

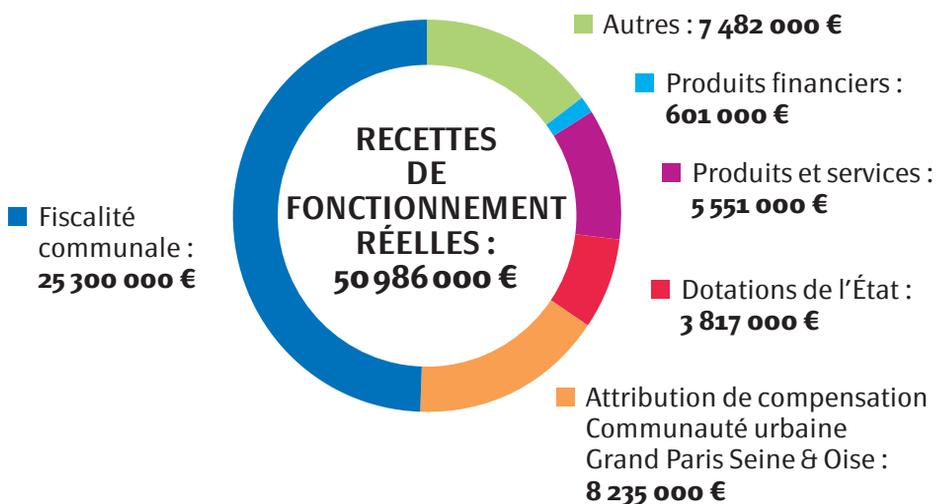
Laurent BROSSE

Maire de Conflans-Sainte-Honorine
Conseiller départemental des Yvelines
Vice-président de GPS&O

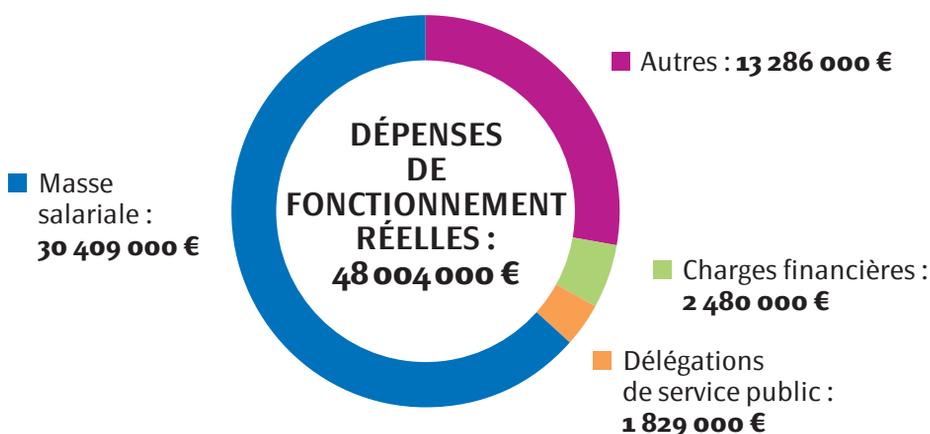
Jean-Michel CECCONI

Adjoint au maire délégué
aux Finances et au Budget
Conseiller communautaire GPS&O

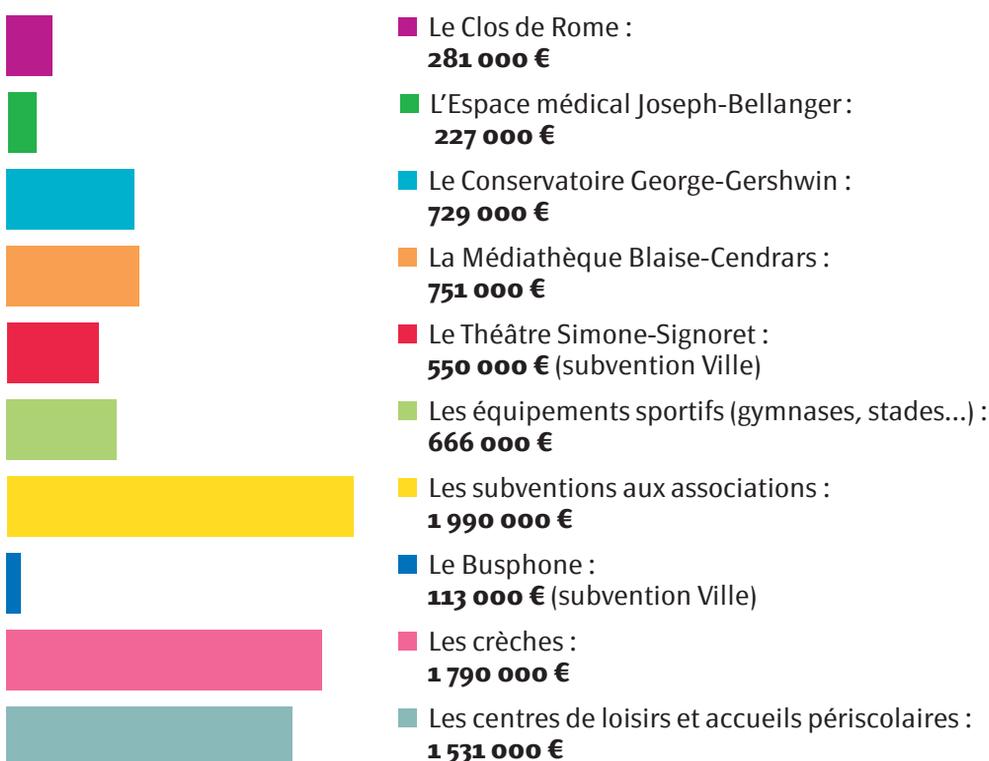
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

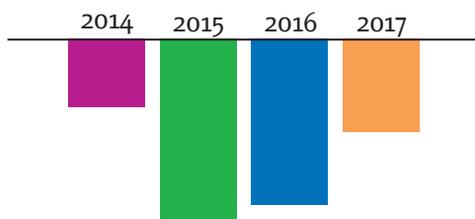


EXEMPLES DE SERVICES RENDUS AUX CONFLANAIS, COÛTS DE FONCTIONNEMENT ANNUELS NETS (RH comprises)



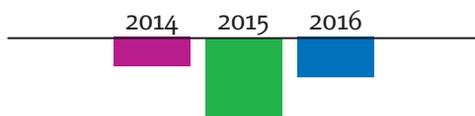
LA BAISSÉ DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

- 2014 : - 441 000 €
- 2015 : - 1 193 000 €
- 2016 : - 1 074 000 €
- 2017 : - 600 000 €



LES EFFORTS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE

- 2014 : - 189 000 euros
- 2015 : - 540 000 euros
- 2016 : - 261 000 euros



INVESTISSEMENTS 2017 – ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Ville : **2 578 000 €** (montant brut) / **2 451 000 €** (montant net après subventions)

Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise : **1 166 000 €** (voirie)

DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE EN 2017

(la Ville est très volontariste dans la recherche de subventions)

- Plan numérique dans les écoles : **90 000 €**
- Parc avenue Foch : **330 000 €**
- Vidéoprotection – 2^e phase : **136 000 €** (montant brut) / **91 000 €** (montant net prévisionnel après subventions)
- Réhabilitation de la Tour Montjoie : **322 000 €** (montant brut) / **232 000 €** (montant net après subventions)

LA FISCALITÉ COMMUNALE EN 2017

Pour compenser le déséquilibre entre l'augmentation des dépenses et la baisse des recettes :

13 %
l'évolution
de la fiscalité

1
point de fiscalité
= 221 000 €

13
points
= 2 873 000 €
de recettes



« Nos recettes ne compensent plus nos dépenses de fonctionnement. »

Entretien avec JEAN-MICHEL CECCONI Adjoint au maire délégué aux Finances et au Budget

Le budget 2017 est marqué par une perspective économique très négative pour les Conflanais ?

Jean-Michel Ceconi : Conflans est dans une situation financière extrêmement difficile. Il faut être conscient que depuis plus de 30 ans et jusqu'en mars 2014, les élus conflanais ont vécu au-dessus de leurs moyens en investissant dans des équipements publics importants, en mettant des moyens considérables dans le fonctionnement sans jamais anticiper l'avenir et sans entretenir le patrimoine. La politique de désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités, qui s'est accentuée sur les cinq dernières années, est à deux doigts de ruiner les communes comme Conflans, qui n'ont plus les moyens d'assumer les décisions prises par le passé et obligent, en tant qu'élus responsables, à procéder à des économies qui ne sont même plus suffisantes à court terme. La fiscalité est aujourd'hui notre seul levier pour permettre à Conflans de ne pas s'endetter sur 90 ans. Nos recettes ne compensent plus nos dépenses de fonctionnement. Le gouvernement actuel a décidé de revaloriser, sans aucune concertation, les salaires des fonctionnaires. Pour Conflans, cela représente une hausse du budget Ressources humaines de 2,2 % (600 000 euros) pour 2017. Il faut être conscient que chaque année nous commençons notre exercice budgétaire avec un déficit de trésorerie de 5,7 millions d'euros, pour rembourser les emprunts contractés. Nous ne générons aujourd'hui pas assez de recettes pour le compenser.

Vous avez donc conçu ce budget 2017 avec une épée de Damoclès au-dessus des Conflanais ?

J.-M. C. : Pour sortir de cette spirale financière infernale, nous avons choisi le scénario qui permet aujourd'hui de maintenir un niveau de service conforme aux demandes des Conflanais, tout en sachant que nous devons réformer notre fonctionnement face

aux enjeux économiques des collectivités territoriales. Nous devons dans le même temps trouver des capacités de financement pour investir dans le patrimoine de la ville. C'est un choix fait à contrecœur, contraint par l'héritage des précédentes municipalités et par l'irresponsabilité du gouvernement depuis 5 ans dans sa croisade contre les collectivités locales. Nous nous engageons en parallèle à poursuivre notre travail intensif de recherche d'économies sur la masse salariale, parce que ce budget représente 63 % du fonctionnement total de la Ville. Nous devons optimiser, réorganiser et préparer les futures mutualisations possibles dans le cadre de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. L'intercommunalité nous apporte déjà beaucoup puisque GPS&O financera le projet de la place Fouillère, nous ne pouvons que la remercier pour cet effort très important. Nous devons intensifier ce partenariat, ainsi qu'avec le Conseil départemental des Yvelines et la Région Île-de-France.

Allez-vous expliquer la situation aux Conflanais lors de réunions publiques ?

J.-M. C. : Cette démarche est totalement indispensable. La Majorité municipale a déjà beaucoup réformé en trois ans, mais certainement pas assez par rapport à la vitesse à laquelle l'État et les collectivités partenaires ont intensifié de façon considérable la baisse des dotations. Nous ne pouvons pas augmenter la fiscalité des Conflanais sans venir leur expliquer les raisons de cette décision, qui aura forcément un impact sur leur pouvoir d'achat. Nous allons donc proposer trois réunions publiques pour expliquer les difficultés et le choix que nous avons fait collectivement. Nous devons tous avoir conscience que nous sommes obligés de préparer les économies importantes de demain pour éviter de prendre de nouvelles décisions fiscales dans le futur. Nous devons construire tous ensemble l'avenir de Conflans, en remettant les comptes de la Ville à l'équilibre. C'est un combat collectif qui s'annonce très difficile mais qui doit se faire dans un esprit très fort de solidarité.

CALENDRIER DES RÉUNIONS PUBLIQUES : la Municipalité vous explique le budget 2017

- **jeudi 4 MAI 2017 à 20 heures,**
maison de quartier Fin-d'Oise
- **mercredi 17 MAI 2017 à 20 heures,**
maison de quartier de Chennevières
- **jeudi 1^{er} JUIN 2017 à 20 heures,**
salle des fêtes